

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20671**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Eco-énergie et Construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Maine - Le Mans, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université du Maine, Recteur d'académie, Ministère de l'Enseignement Supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les missions du technicien conseil en énergie et écoconstruction sont entièrement tournées vers l'amélioration du cadre de vie et vers le développement durable dans le domaine de la construction privée ou industrielle. Après avoir recueilli l'avis des divers partenaires (experts, usagers, élus locaux...), le conseiller

- analyse et retient les projets les plus cohérents.
- concrétisation des projets : recherche des financements nécessaires, coordination des actions et information des décideurs
- Conseil en fonction des impacts environnementaux des constructions (pertes d'énergie, aux nuisances sonores, en fonction des matériaux de construction utilisés), au niveau des chantiers eux-mêmes et des produits finis.
- Possède parfaitement les connaissances scientifiques liées aux trois domaines d'intervention (technique, juridique et financier)
- Connaît les procédés de construction et les matériaux du développement durable (techniques d'isolation thermique et sonore, de chauffage,...)
- Connaît les divers types de construction d'habitats privés écologiques
- Identifie les partenaires institutionnels en matière de financements, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques environnementales
- Maîtrise le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et établissements publics
- Possède les bases de données juridiques en matière d'environnement
- Connaît les financements des actions publiques en général et spécifiques à l'environnement
- analyse une commande, la reformule et propose des pistes de travail
- analyser et comprend son environnement de travail : identifie les orientations et les priorités des élus et décideurs, a une représentation précise des enjeux, et des instances et processus de décision de la collectivité, intègre et prend en compte la culture organisationnelle et managériale de la collectivité
- adopte une posture de conseil vis-à-vis des décideurs pour les assister dans la définition de leur projet et l'élaboration du plan d'action
- Utilise les méthodes, supports et outils de communication écrite, orale et audiovisuelle
- Rédige les dossiers techniques d'aide aux décisions
- Maîtrise l'anglais technique
- Suit en permanence les évolutions technologiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Bâtiments
- Travaux Publics
- Entreprises liées aux matériaux de construction
- Entreprises liées aux économies d'énergie
- Gestionnaire de projets
- Technico commercial chez des fabricants, bureaux d'études, installateurs
- Econome de flux
- Agent de développement dans les collectivités locales, les associations et les organismes liés à l'énergie

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Faculté des sciences et techniques de l'Université du Maine

Expertise dans l'enseignement théorique des matériaux et de l'énergie

Centre de Formation des BTP (CFBTB —Sarthe):

Large infrastructure d'accueil pour des formations du bâtiment, il assurera le lien avec les professionnels du bâtiment et sera la cheville ouvrière en terme de plateforme de formation technique.

AFPA

Organisme spécialisé dans la formation pour adulte. Il interviendra dans les formations liées à l'économie de la construction, le thermique et le génie électrique.

GRETA de la Sarthe

Assurera la formation dans le domaine de l'éolien. Le GRETA de la Sarthe est responsable de la formation des techniciens de maintenance pour la filière éolienne Grand-Ouest

CNAM Pays de Loire

Le CNAM est associé à cette formation comme partenaire pouvant assuré la formation par alternance

Les UE des enseignements de pratiques socio professionnelles, langue et communication qui peuvent être validées sont communes à d'autres licences professionnelles du secteur sciences et technologies de l'Université du Maine.

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels (Décret n° 2002-590 24/04/2002) - VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au J.O. du 24/11/99

N° d'habilitation : n° 20100625

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation_et_insertion_professionnelle/le-devenir-des-diplomes-de-lp-et-master.html

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lemans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université du Maine - Le Mans : Pays de la Loire - Sarthe (72) [Le Mans]

Université du Maine

Avenue Olivier Messiane

72085 LE MANS CEDEX 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université du Maine
UFR Sciences et Techniques
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS CEDEX 9

Historique de la certification :